



**RESERVATION AU CENTRE DE LOISIRS
POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS 2016**
INSCRIPTION JUSQU'AU 4 AVRIL 2016

PARTIE 1 : À REMETTRE LORS DE LA RESERVATION

Nom et lien de parenté de la personne procédant à la réservation :

Nom et prénom de l'enfant :

Adresse :

Âge : Classe :

Famille n° : (n° situé en haut à gauche sur votre facture)

Centre de loisirs fréquenté :

Nouveau en 2016 : La période de vacances vous sera désormais facturée en fin de période sur votre facture mensuelle.

Cochez très visiblement les jours de présence de l'enfant. Vérifiez bien vos dates.
Au-delà du 04 avril 2016, toute réservation est définitive - toute date réservée est facturée.

Nombre de jours :

VACANCES DE PRINTEMPS 2016

Lundi	18 avril ☐	25 avril ☐
Mardi	19 avril ☐	26 avril ☐
Mercredi	20 avril ☐	27 avril ☐
Jeudi	21 avril ☐	28 avril ☐
Vendredi	22 avril ☐	29 avril ☐

Noisiel, le

Signature



**RESERVATION AU CENTRE DE LOISIRS
POUR LES VACANCES DE PRINTEMPS 2016**
INSCRIPTION JUSQU'AU 4 AVRIL 2016

PARTIE 2 : À CONSERVER PAR LA FAMILLE

1. Afin que votre enfant soit accueilli dans les meilleures conditions dans son centre habituel, **vous devez réserver à l'aide de ce formulaire ou sur l'espace famille.**

2. Remplissez les deux volets de ce formulaire en indiquant précisément **les dates de présence de votre enfant au centre de loisirs pendant les vacances de printemps 2016.**

3. Détachez la partie (2) du formulaire qui vous est réservée. **Conservez-la précieusement pour tout contrôle.**

4. Réservation en Mairie

Remettez la partie (1) de ce formulaire

- en Mairie principale

- en Mairie annexe

5. Réservation sur l'espace famille

Toute inscription ou annulation est à effectuer au plus tard le lundi 04 avril 2016 sur l'espace famille

6. La réservation ne sera définitive qu'à condition que votre enfant soit inscrit en centre de loisirs et que votre situation au regard des factures de la ville soit à jour de paiement.

7. Passé le 04 avril 2016, **toute réservation est définitive et toute date réservée est facturée** (sauf en cas d'absence pour raison médicale - sur présentation sous 48 heures d'un certificat médical).

Nom et lien de parenté de la personne procédant à la réservation :

Nom de l'enfant :

VACANCES DE PRINTEMPS 2016

Lundi	18 avril ☐	25 avril ☐
Mardi	19 avril ☐	26 avril ☐
Mercredi	20 avril ☐	27 avril ☐
Jeudi	21 avril ☐	28 avril ☐
Vendredi	22 avril ☐	29 avril ☐

Noisiel, le

Signature